

PRINT

Professions, institu

'À L'ÉCOLE DU TRAVAIL SOCIAL. UNE SOCIOLOGIE COMPARÉE DES FORMATIONS D'ASSISTANTES SOCIALES EN FRANCE ET EN ITALIE' PAR RUGGERO IORI

Discipline : sociologie, démographie

Laboratoire : Professions, Institutions, Temporalités - PRINTEMPS

Vendredi 6 juillet 2018 à 14h

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Bâtiment d'Alembert

Salle des thèses

5-7 boulevard d'Alembert

78280 Guyancourt

Résumé

À la croisée de la sociologie de l'enseignement supérieur, de la sociologie des professions et de la socialisation, cette thèse a pour objectif d'interroger la sociogenèse du corps professionnel des assistantes de service social (ou, plus communément, des assistantes sociales) au prisme de sa formation et selon une approche comparative. Formations initiales, continues, professionnelles ou universitaires, ces curricula sont, dans les deux pays, structurées autour de la tension entre forme scolaire et apprentissage professionnel. Cette recherche sur la fabrique des assistances sociales explore cette tension à partir d'une sociologie des étudiantes et des institutions qui les (con)forment. Le dispositif d'enquête combine méthodes qualitatives et quantitatives : entretiens, questionnaires et observations ethnographiques au sein de quatre instituts de formation. Dans la perspective d'une sociologie comparée d'espaces disciplinaires et par suivi longitudinal des étudiantes, de l'entrée à la sortie des formations, on a essayé d'éclairer les mécanismes de socialisation en service social. Dans une première partie, par une socio-histoire des deux espaces nationaux de formation en service social, il s'est agi de s'intéresser à la genèse de ces curricula. En France, cette formation se construit à l'écart de l'enseignement supérieur (à l'exception de certains parcours en IUT), alors qu'en Italie, après être longtemps demeurée à l'extérieur du champ universitaire, elle y a été intégrée au cours des années 1990 et 2000. Explorer les luttes et les échecs dans l'institutionnalisation de cette formation, permet de dessiner des parallèles entre l'universitarisation de cette filière et l'injonction à la professionnalisation dans l'espace de l'enseignement supérieur.

Dans une deuxième partie, on a porté notre attention sur les aspirations et les orientations dans le service social. En resituant d'abord chaque choix scolaire dans la hiérarchie des filières du supérieur national, on a identifié trois types d'orientation étudiante dans les deux contextes nationaux en fonction des parcours scolaires, des appartenances de classe et des discours mis en avant par les étudiantes enquêtées. D'une typologie statistique aux récits de vie, on a montré les conditions sociales, individuelles et collectives des raisons d'agir et des parcours socio-scolaires des étudiantes qui s'orientent vers ces formations. À l'aide d'une analyse comparée et transversale de dix trajectoires, on a pu repérer pour certaines une continuité socio-scolaire, pour d'autres un réajustement professionnel ou encore une réorientation sociale. La troisième partie s'intéresse aux mécanismes de sélection, à l'entrée et tout au long du cursus, aux contenus et aux savoirs transmis au sein des quatre centres de formation des deux pays. La sélection, axée selon les structures sur une distance, partielle ou revendiquée, avec les connaissances scolaires, permet de cibler des étudiantes aux profils spécifiques, relevant d'origines et d'expériences sociales distinctives. Tandis que les instituts identifiés comme relevant du pôle scolaire visent

d'avantage des étudiantes d'origines populaires, plus conformes à l'institution scolaire, les instituts du pôle professionnel ciblent les dispositions interactionnelles et une adaptabilité aux conditions professionnelles qui concernent davantage des élèves plus dotées en capitaux. Au final, les instituts de formation participent à un tri progressif des populations, toutes les étudiantes n'arrivant pas jusqu'au diplôme. Entre docilité sociale et adaptabilité au marché de l'emploi, l'apprentissage progressif du métier d'assistante sociale passe par des ajustements, des résistances et des réappropriations d'un ethos singulier, au sein d'un espace professionnel en constante redéfinition.

[style2;Membres du jury]

M. Laurent WILLEMEZ, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines -
CoDirecteur de thèse

Mme Sandrine NICOURD, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines -
CoDirectrice de thèse

M. Romuald BODIN, Université de Poitiers - Rapporteur

Mme Fabienne MAILLARD, Université de Paris 8 Saint-Denis - Rapporteur

Mme Marie CARTIER, Université de Nantes - Examineur

M. Carlo BARONE, SciencesPo Paris - Examineur

M. Matthieu HELY, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines - Examineur